



Journée Champêtre

MARCHE DECOUVERTE



Avec le concours du Club des toujours 20 ans, du Foyer Rural et de nombreux bénévoles, le Conseil Municipal de Croisilles organise une journée champêtre « MARCHE DECOUVERTE et déjeuner intergénérationnels » sur les pas de Croisillais célèbres au-delà de nos mers (*article diffusé dans le bulletin municipal de 2019*), le **SAMEDI 28 AOUT 2021**.

Quatre itinéraires vous seront proposés (voir feuillet joint).

Pour ce moment de convivialité, nous vous proposons de nous retrouver tous pour un pique-nique, que chacun apportera (il pourra être déposé dans un véhicule qui le transportera), tables, chaises assureront votre confort en accord avec les mesures sanitaires.

Possibilité d'acheter des boissons sur place.

Nous nous retrouverons tous devant le Manoir du Breuil, mis aimablement à notre disposition par la famille LEVEEL et point de jonction des 4 itinéraires proposés.

La municipalité vous offrira le pot de l'amitié.

Tant au Manoir du Breuil, au Manoir de la Moissonnière ainsi qu'à l'Eglise, nous découvrirons des panneaux qui décrivent leur histoire et expliquent par des passionnés, notamment :

Monsieur Léo-Guy Le Gardeur de Repentigny, descendant de ceux qui partirent du Breuil en 1636 pour le Québec en Nouvelle France, nous a assuré de sa présence (sauf cas force majeure comme il se doit), il arrivera de son Canada natal.

Pour la bonne organisation

Merci de nous retourner le bulletin, ci-dessous à la mairie de Croisilles, soit par mail, soit dans la boîte aux lettres.

Des détails supplémentaires vous seront adressés ultérieurement à titre individuel (horaire de départ...).

**Renseignements complémentaires : Permanence en mairie d'un responsable « balade »
Mercredis 19 mai / 2 juin de 17 à 18 heures**



Bulletin d'inscription à la journée champêtre du 28.08.2021

à déposer dans la boîte à lettre de la mairie ou à envoyer par mail mairiecroisilles14@orange.fr

Avant le 30 juin 2021

Nom :

Domicile :

Tél :

Mail :

Assistera et apportera son pique-nique

Indiquer le nombre de personnes dans l'itinéraire choisi :

St Silly (<i>vert - 7.8 km</i>)	
Courmeron (<i>rouge - 8 km</i>)	
Costils d'Aulnes (<i>bleu - 5 à 6 km</i>)	
Circuit patrimoine (<i>noir - 8 km</i>)	
Non marcheur mais présent au pique-nique	

